

ASSEMBLEE PLENIERE DU 26 OCTOBRE 2016

LISTE DES MOTIONS

---000---

- 1 - Motion relative au nécessaire maintien du nombre attendu de contrats aidés pour le second semestre 2016

- 2 - Motion relative aux difficultés rencontrées par les éleveurs confrontés à une pénurie de la ressource en eau

- 3 - Motion relative au rattrapage des dotations du RSA dans le cadre de l'égalité réelle

Motion relative au nécessaire maintien du nombre attendu de contrats aidés pour le second semestre 2016

Présentée par le Groupe Majoritaire

Vu la CAOM signée le 11 mars 2016 prévoyant la prescription au titre du 1^{er} semestre de 1 000 CVUI-CAE pour les bénéficiaires du RSA, dont 656 prescrits par le Conseil Départemental et 944 prescrits par Pôle Emploi

Vu l'avenant à la CAOM signé le 15 septembre 2016 prévoyant pour le second semestre la prescription de 2 000 CUI-CAE pour les bénéficiaires du RSA, dont 810 prescrits par le Conseil Départemental et 1 190 prescrits par Pôle Emploi. /

Vu la lettre de Monsieur le Préfet de La Réunion en date du 11 Aout 2016, /

Vu la baisse de 10 % du quota de contrats aidés par rapport à la dotation 2015, /

Vu la circulaire du Ministère du Travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social du 30 juin 2016 relative à la programmation des CUI et des emplois d'avenir au 2^e semestre 2016,

Vu la situation particulière de La Réunion qui voit régulièrement le nombre de bénéficiaires et la défense afférente au RSA augmenter.

Considérant que dans une telle situation les contrats aidés demeurent un levier essentiel d'insertion des publics. /

**Les élus du Conseil Départemental réunis en Assemblée plénière le 26 octobre
2016**

Expriment leur profonde inquiétude quant aux perspectives annoncées pour le second semestre 2016 et aux répercussions néfastes qu'elles emporteraient en termes de dégradation de l'offre d'insertion. /

Appellent l'attention du Gouvernement sur les conséquences que la collectivité départementale devra en tirer en termes de gestion d'une enveloppe amoindrie et de recentrage de son accompagnement sur les projets d'intérêt départemental. /

Alertent le Gouvernement sur l'impact d'une telle situation sur l'accompagnement des projets d'insertion d'envergure /

Interpellent le Gouvernement sur la nécessité de ne pas prendre en otage les familles réunionnaises déjà impactées par une situation économique et sociale dégradée /

Soucieux du devenir de ces publics précaires, les conseillers départementaux réclament a minima le maintien du volume de l'enveloppe initiale de contrats aidés pour La Réunion.

[Handwritten signatures and notes are present throughout the page, including 'les élus', 'Pôle Emploi', and 'la collectivité' written vertically on the left side, and various signatures and initials on the right and bottom.]

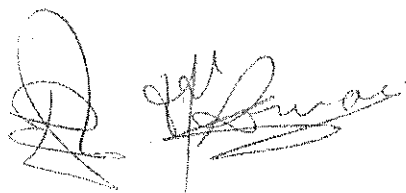
Assemblée Plénière du Conseil Départemental du 26 Octobre 2016

Motion présentée par le Groupe Tampon-Avenir relative aux difficultés rencontrées par les éleveurs confrontés à une pénurie de la ressource en eau.

- Considérant l'impact des aléas climatiques sur l'activité agricole,
- Considérant la baisse des précipitations sur la Réunion, enregistrée au cours de ces six derniers mois,
- Considérant les conséquences de cette forte diminution tant sur la ressource en eau potable que sur la ressource en eau agricole,
- Considérant la période de sécheresse actuellement observée,
- Considérant les risques d'aggravation à court terme découlant de cette situation,
- Considérant plus particulièrement l'épuisement de la ressource de la retenue collinaire des Herbes Blanches, qui n'a pu être réalimentée,
- Considérant la pénurie d'eau frappant ainsi les éleveurs, notamment ceux des Hauts du Tampon et de la Plaine des Cafres,
- Considérant l'urgence de venir en aide à ces éleveurs et de leur livrer de l'eau
- Considérant les compétences du Département, en matière agricole, et dans le domaine de l'eau

Le Conseil Départemental

Décide de mettre en place un dispositif exceptionnel de soutien aux éleveurs en concertation avec la Commune du Tampon, afin de fournir de l'eau aux éleveurs, par tous les moyens appropriés.



Assemblée Plénière du Conseil Départemental du 26 Octobre 2016

Motion présentée par le Groupe Tampon-Avenir relative au rattrapage des dotations du RSA dans le cadre de l'égalité réelle.

- Considérant le projet de loi sur l'égalité réelle,
- Considérant les objectifs fixés par le projet de loi, notamment le rattrapage des outre-mer selon les niveaux de la métropole,
- Considérant les amendements apportés par l'Assemblée nationale en première lecture,
- Considérant la poursuite de la procédure parlementaire devant le Sénat qui représente les collectivités territoriales,
- Considérant les compétences du Conseil Départemental,

Le Groupe Tampon-Avenir

Prend acte :

Des avancées en matières sociales prévues à travers les dispositions concernant le complément familial, l'assurance vieillesse et les prestations familiales pour les travailleurs indépendants,

De la démarche des plans de convergence, dans l'objectif de rattrapage économique ;

Souligne :

Que toute démarche en faveur de l'égalité réelle exige au préalable le règlement des dettes de l'État vis-à-vis des collectivités concernées en outre-mer,

Demande, par conséquent, à l'État d'établir un plan de règlement de la dette de 800 millions d'euros, qui équivaut au manque à gagner des dotations cumulées du RSA versé par l'État au Département de la Réunion, au regard du nombre de allocataires ;

Déclare :

Que l'ambition de ce projet de loi pour l'égalité réelle doit se poursuivre par des actes budgétaires concrets et immédiats.

